

La promotion de l'islamiste Iquioussen : France 2 récidive.



Enquête de Mohamed LOUIZI

14 mars 2017

A toi Denain !

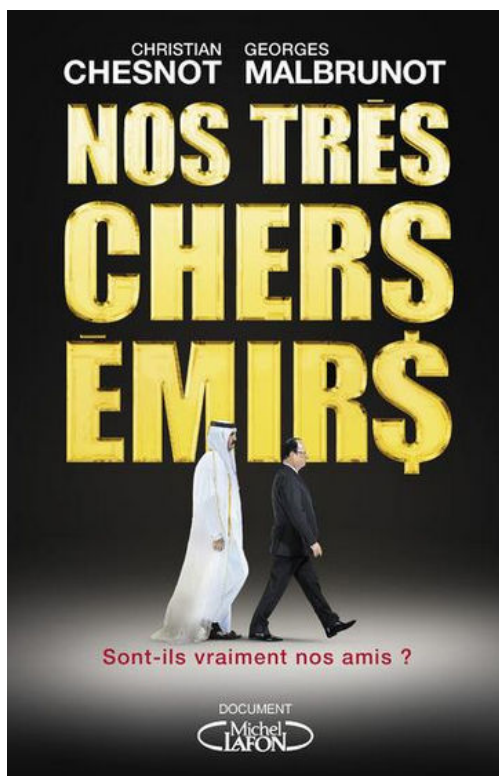
« C'est l'histoire malheureuse de l'islamisme et son dumping sur la misère humaine ... »

Mohamed.

Le Qatar critiqué ...

Le lundi 13 mars 2017, au journal de 20h de France 2, présenté par David Pujadas, on a enfin parlé de ces politiques, soupçonnés d'avoir reçus des « cadeaux » à l'odeur de la corruption pétrodollar, de l'émirat du Qatar : cette base arrière stratégique et financière des Frères musulmans. France 2, me disais-je, a enfin décidé de livrer à l'opinion publique quelques noms, et pas tous, de quelques politiques français, ciblés par la stratégie « *soft power* » des qataris. Enfin, à l'heure de grande écoute, le journaliste d'investigation, Christian Chesnot, a pu promouvoir, même furtivement, son livre-investigation *Nos très chers émirs, sont-ils vraiment nos amis ?* [1], paru chez Michel Lafon, en octobre 2016.

On aurait aimé que l'on donne aussi la parole à la journaliste Bérengère Bonte, auteure de *La République française du Qatar : petits arrangements et grandes compromissions* [2] (février 2017), ne serait-ce que pour apporter une petite nuance, au sujet presque anecdotique, de cette montre de luxe, que Bruno Le Maire avait reçu en cadeau, de l'émir Hamad ben Khalifa al-Thani en 2009. Dans l'ouvrage de Christian Chesnot et de George Malbrunot, l'ex-candidat à la primaire de la droite et du centre, dit avoir remis cette montre au « Mobilier National ». Une information certes confirmée par l'enquête de terrain de Bérengère Bonte, mais avec, tout de même, une petite nuance. A la page 23 de son ouvrage, on apprend que la montre, offerte par l'émir à l'ex-ministre de l'Agriculture, était de la marque « Patek Philippe », coûtant quelques dizaines de milliers d'euros. Toutefois, et selon les services du « Mobilier National », la montre déposée le 8 octobre 2009, par un conseiller de Bruno Le Maire « *n'est pas la même, c'est une Audemars Piguet* » : « *Le mystère demeure* », écrit Bérengère Bonte !



BÉRENGÈRE BONTE

**LA RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
DU QATAR**

Petits arrangements
et grandes compromissions

... mais Iquioussen promu !

La présence espérée de la journaliste d'Europe 1 pouvait aussi servir de fil conducteur, dans un deuxième temps, pour faire la transition avec le reportage suivant, qu'a proposé David Pujadas aux téléspectateurs. Car il était aussi question, entre autres, d'un personnage, un jeune islamiste très actif au sein de la fédération socialiste du Nord, et aussi au sein de l'association politique « Actions Citoyennes », qui roule désormais sans ambiguïté pour la député-maire socialiste de Denain, Anne-Lise Dufour-Tonini et pour son entourage. Ce personnage est désormais très connu grâce aux médias du service public et grâce à quelques titres très bienveillants, pour ne pas dire complaisants, de la presse écrite française, nationale comme régionale, à l'image de : Le Monde, Le Parisien et l'édition valencienne de La Voix du Nord. Pour ne citer que ces trois-là.

Bérengère Bonte le cite à la page 308 de son livre-enquête. Il s'agit du fils aîné du frère musulman Hassan Iquioussen, Soufiane de son prénom, directeur du « Garage Solidaire du Hainaut ». Celui qui a remporté le « Trophée des cités » en 2013, non sans l'appui effectif des socialistes, et qui a choisi de fêter cet exploit « avec ses copains », en « mimant le geste de la Quenelle » cher à Dieudonné M'bala M'bala, dans les salons du ... Sénat [3] !

Bérengère Bonte pouvait, par exemple, expliquer à David Pujadas le 9ème chapitre de son ouvrage, intitulé : « l'islam de France dans le viseur de Doha ? », et surtout lui démontrer comment les Frères musulmans en France, en l'occurrence Hassan Iquioussen, ses fils et ses réseaux, s'activent sur le terrain politique, au sein du parti socialiste, entre autres formations, au nom de leur idéologie de conquête, comme sur le terrain de l'immobilier, amassant des fortunes personnelles, grâce au copinage ostensible avec la député-maire de Denain. France 2 en a décidé autrement. Presque comme à l'accoutumé [4], me diriez-vous !



Le reportage, intitulé « *Dans ma rue : les chômeurs au cœur de la campagne* » [5], a donné la parole à des Denaisiens, citoyens lambda, jeunes et adultes, qui vivent la précarité et survivent au chômage de longue durée, dans la troisième commune la plus pauvre de France : Denain [6]. Passé des témoignages recueillis, à partir de la minute 7'40'', qui sont sans appel et qui semblent être tous attirés par un vote FN, la voix-off dit : « *Et pourtant les pouvoirs publics agissent* ». Écoutez bien encore une fois : « *Et pourtant, les pouvoirs publics agissent* » (10'37'') !

En effet, pour bien démontrer que les « *pouvoirs publics* [socialistes, ndlr] *agissent* », pour contrer le chômage de masse dans cette commune, France 2 a choisi, encore une fois, l'exemple du « Garage Solidaire du Hainaut », dirigé par l'islamiste Soufiane Iquioussen (UOIF), à qui la chaîne a tendu son microphone -- un mardi 7 mars 2017, me semble-t-il -- et sur qui elle a braqué l'objectif de sa caméra, en taisant presque volontairement son nom de famille et son prénom. Elle a présenté, à l'approche des élections, « Garage Solidaire » et le visage de Soufiane Iquioussen comme un entrepreneur solidaire qui embauche, qui sauve des citoyens Denaisiens de la précarité : une promotion ? La voix-off dit : « *Tout au bout de la rue, dans ce garage solidaire, huit employés, tous anciens chômeurs de longue durée, pas totalement sortis d'affaires [...] Des emplois temporaires aidés par l'État* ». Ce qui est totalement vrai.

Car le « Garage Solidaire » n'est pas une entreprise, à but lucratif, comme les autres. Il n'est pas soumis au droit à la concurrence. C'est une association loi 1901, à but non lucratif, dénommée « Convergences Plurielles », qui a créé un « outil d'insertion par l'activité économique », et qui demeure soutenue majoritairement par les fonds publics, à hauteur de 80% de son budget annuel. Soufiane Iquioussen n'est donc pas un entrepreneur comme les autres, qui aurait réussi là où d'autres auraient échoué. C'est d'abord un islamiste protégé, promu, soutenu et financé par l'argent du contribuable français et européen. Ainsi, si Soufiane Iquioussen embauche, c'est bel et bien grâce à l'argent des taxes et des impôts des citoyens et des entreprises. On devrait peut-être s'en réjouir, si le tableau n'était pas si sombre que ça : voici un bref décryptage interrogatif.

Iquioussen soutient Benoît Hamon ...

Mais tout d'abord, il y a cette scène amusante, lorsque le journaliste interrogea un mécanicien du garage au sujet du « revenu universel », cher à Benoît Hamon, le candidat du PS aux élections présidentielles :

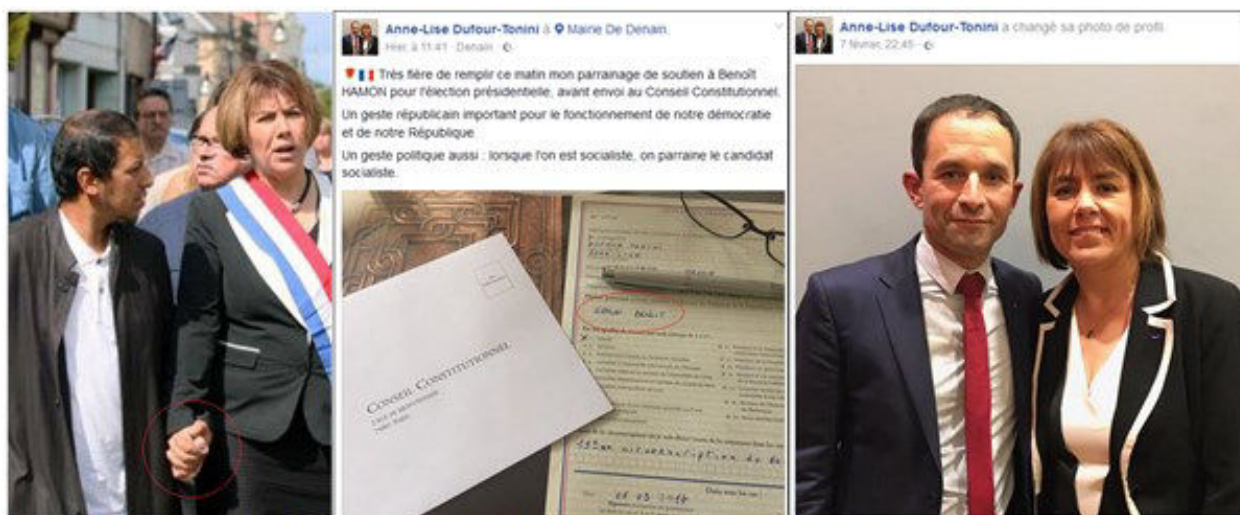
- le journaliste : « *Le revenu universel, vous en avez entendu parler ?* »

- le mécanicien : « *oui* »

- le journaliste : « *Qu'est-ce que vous pensez de ça ?* »

- le mécanicien : « *Ça va aider à ne pas travailler. Ça va aider les faignants à rester chez eux et puis ne rien faire* » !

La voix-off poursuit : « *Plus étonnement ici, c'est le directeur du garage qui, lui, défend cette idée* ». En effet, Soufiane Iquioussen la justifie, corps et âme, non sans malaise perceptible suite aux propos de son salarié, et trouve que c'est une mesure « pas mal ». D'ailleurs, pouvait-il en dire autre chose ? Je ne le pense pas. Et ce, au vu de la proximité dangereuse entre les Iquioussen, père et fils, et la députée-maire socialiste Anne-Lise Dufour-Tonini, qui a affiché très récemment, au grand jour, son parrainage à Benoît Hamon, avant l'envoi au Conseil Constitutionnel. Le même Benoît Hamon, alors ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, un certain Emmanuel Macron, avait fait adopter en première lecture au Sénat, le 6 novembre 2013 - un mois après l'opération « quennelle » - une loi-cadre relative à l'Économie Sociale et Solidaire, qui fut adoptée définitivement le 31 juillet 2014 [7], et qui semble bien profiter au clan Iquioussen et à ses affaires. Le reportage de France 2 ne fait pas le lien entre ceci qui expliquerait cela. Ce n'était peut-être pas l'objet de cette nouvelle manœuvre juste irresponsable.



La députée-maire socialiste de Denain, Anne-Lise Dufour-Tonini, l'amie de l'islamiste Hassan Iquioussen, parraine Benoît Hamon

On aurait aimé que France 2 consacre un reportage, sans concession et sans détour, au projet « Garage Solidaire », dirigé par Soufiane Iquioussen, pour éclairer de nombreuses zones d'ombre : son origine, ses financements publics et privés, ses soutiens, ses bénéficiaires, ses sponsors, son activité au quotidien (y compris le samedi et ses étranges visiteurs nantis), son efficacité (ou pas), ses intentions de s'implanter sur tout le territoire national, pour créer plus de 200 garages [8] là où la précarité sévit ... On aurait aimé que France 2 s'intéresse, de plus près à ce projet, en présentant les bilans comptables de cette expérience, mise en place depuis presque trois ans, pour que le contribuable français et européen puisse connaître si son argent - 80% du budget du « Garage Solidaire » est puisé des caisses publiques - participe réellement à créer des emplois, à sauver des familles des chômeurs de la précarité, ou au contraire, si son argent - quelques millions d'euros depuis trois ans - ne favorise pas, in fine, l'enrichissement personnel des islamistes et de leurs acolytes et l'extension de leur réseau d'influence et de conquête, sur tous ces « *territoires perdus de la République* », là où la misère est très répandue. Mais est-ce trop demandé à France 2 ?

Jacques Parent : un conflit d'intérêts ?

On aurait aimé que la chaîne du service public s'intéresse, de plus près, à l'entourage immédiat de l'islamiste Soufiane Iquioussen, et notamment à un certain Jacques Parent - proche de Benoît Hamon - ex-maire socialiste de Merville entre 2008 et 2014, et aussi - et c'est là où son profil devient intéressant - il fut élu conseiller général au Département du Nord, entre 2008 et 2015, en charge du « *développement durable et de l'Économie Sociale et Solidaire* », chère à Benoît Hamon. Ce même Jacques Parent gère un cabinet de conseil, une SARL dénommée « Inédit Conseil » (SIREN 440 309 839 RCS Dunkerque), dont il est l'associé unique depuis 2002. Il fait de son « *expérience politique* » un argument commercial, comme le montre une fiche technique de sa société ^[9], datant de 2016.

Par ailleurs, entre 2008 et 2014, le socialiste Jacques Parent semble avoir cumulé une rémunération d'un peu plus de 2000€/mois, au titre de son mandat électif de maire de Merville^[10] (59660), à laquelle il faut rajouter un peu plus de 1500€/mois, au titre de son mandat électif de conseiller général^[11]. Ce qui fait une rémunération totale d'environ 3500€/mois : jusque là, rien d'anormal. Cependant, selon les comptes annuels de son SARL, relatifs à cette période (2008 - 2014), validés d'ailleurs par un cabinet d'expertise comptable à Dechy (59187), et déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dunkerque, le chiffre d'affaire cumulé de ces sept années d'exercice dépasse les 250 000 €. Les comptes de l'exercice 2015 sont déposés mais avec une déclaration de confidentialité ^[12], donc ne seront pas rendus publics. Ce qui laisse supposer que Jacques Parent aurait poursuivi, en parallèle de ses mandats électifs rémunérés, entre 2008 et 2014, son activité privée, comme dirigeant d'un cabinet de conseil et comme consultant. Après tout, pourquoi pas !

Néanmoins, et vue qu'il présente son SARL comme étant au « *service du développement durable* » et de « *l'économie sociale et solidaire* », on pourrait légitimement se poser la question s'il n'y avait pas là le début d'un soupçon de « *conflit d'intérêts* » entre, au moins, son mandat électif au Conseil Général (Département du Nord), délégué à « *l'économie sociale et solidaire* », d'un côté, et son activité professionnelle privée de consultant en « *économie sociale et solidaire* », de l'autre !

Cette question devient urgente lorsque des articles de presse, sur Jacques Parent, laissent supposer qu'il s'occupait uniquement de ses mandats électifs, de maire et de conseiller général, entre 2008 et 2014. En effet, Cet ancien « *hypermaire de Merville* », comme le décrit La Voix du Nord, avait laissé entendre sur les colonnes du journal nordiste ^[13], qu'après avoir perdu la plupart de ses mandats électifs en 2015, à l'exception de son mandant de conseiller municipal, il comptait rebondir « *en relançant Inédit Conseil, sa société* ». Comme si l'activité d' « Inédit Conseil » était gelée. Il décrivait son passé de double-élu, à la tête de sa commune et au Conseil Général, comme « *activité prenante* » car, dit-il : « *je travaillais beaucoup plus quand j'étais maire avec les manifestations du week-end et les dossiers la semaine* ». Force est de constater que le chiffre d'affaires cumulé, réalisé par son entreprise « Inédit Conseil » durant cette période, s'élève à un peu plus de 250 000 €. Comment a-t-il fait pour le réaliser ?

Y'avaient-ils un ou des salariés dans son entreprise durant cette période ? Ces questions demeurent posées.



Synthèse des chiffres d'affaires réalisés par la SARL Inédit Conseil de Jacques Parent qui était maire de Merville (2008-2014) & conseiller général au Département du Nord (2008-2015) chargé de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) et du développement durable

Exercice comptable	Chiffre d'affaires (€)	Résultat (€)
Au 31/12/2015	Confidentiel	Confidentiel
Au 31/12/2014	54 669 €	10 530 €
Au 31/12/2013	14 675 €	491 €
Au 31/12/2012	8 625 €	- 8 212 €
Au 31/12/2011	13 417 €	5 691 €
Au 31/12/2010	28 737 €	17 667 €
Au 31/12/2009	23 000 €	5 000 €
Au 31/12/2008	111 000 €	- 40 000 €
Total cumulé :	254 123 €	- 8 833 €

INEDIT CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7630 €
Siège : 10 Rue des Lilas
59660 MERVILLE

440 309 839 R.C.S. DUNKERQUE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS
n° de dépôt : B2015/001305
n° de gestion : 2002B40003
n° SIREN : 440 309 839 RCS Dunkerque

Dressé et clos à MERVILLE
Le 13/06/2013
Le Gérant
Jacques PARENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE
- 2 JUIN 2014
DEPOT RCS
N° B1146

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE
- 2 SEP. 2013
PV de DEPOT
N° 282

Dans un procès-verbal, de la réunion du Conseil Général du Nord les 15, 16 et 17 décembre 2014, sous la présidence de Didier Manier, on trouve des traces d'interventions révélatrices de Jacques Parent, en faveur de « l'économie sociale et solidaire » et en faveur de « l'insertion professionnelle des allocataires du RSA ». Dans un passage, je cite : « Monsieur PARENT signale qu'il est attentif et impliqué dans le travail mené par les partenaires qui accompagnent avec détermination, confiance et sérieux, les projets de créations d'entreprises des allocataires du RSA dans le département du Nord. Il cite quelques exemples de projets réussis. » [14]. Cela démontre certes le sérieux du travail de

Jacques Parent, au sein de cette institution de l'État, représentatif de l'intérêt général des électeurs et des contribuables aussi.

Ainsi, qu'en est-il de l'implication de Jacques Parent en faveur (ou en défaveur) de la création du « Garage Solidaire » de Soufiane Iquioussen ? A-t-il pris part (ou pas) aux discussions et au vote attribuant l'argent public au « Garage Solidaire » ? A-t-il alerté les autres membres élus du conseil de l'existence d'un potentiel « *conflit d'intérêts* » entre son mandat électif et ses intérêts privés ? A-t-il voté pour (ou contre) l'attribution des subventions publiques au projet de Soufiane Iquioussen par le Département du Nord ? Simples questions.

Soufiane Iquioussen et Jacques Parent : un tandem gagnant-gagnant ?

Ces questions deviennent autant légitimes qu'urgentes lorsque l'on découvre désormais les prestations effectives que produit la société « Inédit conseil » de Jacques Parent en faveur de la promotion et de « *l'essaimage national* » du concept du « Garage Solidaire », comme le démontre une fiche technique citant Jacques Parent qui dit : « *sur un quartier, pour qu'un porteur de projet [garage solidaire, ndlr] puisse réussir son implantation, il serait opportun qu'il s'inscrive dans le réseau que Soufiane Iquioussen met en place via un accompagnement ASHOKA^[15] : pas besoin de réinventer l'eau chaude !* » ^[16].



L'ex-maire socialiste de Merville et ex-conseiller général du Nord, Jacques Parent, en deux temps, à côté de Benoît Hamon (février 2014) et en compagnie de l'islamiste Soufiane Iquioussen (février 2016), en avion, pour inaugurer à Calvi "L'Attellu Mubilità", premier garage solidaire en Corse

Certes, « *pas besoin de réinventer l'eau chaude !* » mais il serait opportun que l'on sache si, dans le cas de Jacques Parent, il y aurait, ou pas, « *conflit d'intérêts* » ? Si on

pouvait, ou pas, soupçonner l'existence de « *prise illégale d'intérêts* » entre 2013 et 2015 ? Si on pouvait, ou pas, supposer l'existence de ne serait-ce que l'ombre d'un « *délit d'initié* » ? D'autant plus, que selon des sources concordantes et crédibles, Soufiane Iquioussen travaillerait presque « *exclusivement* », pour être bien conseillée, avec « Inédit Conseil » de Jacques Parent. Aussi, le chiffre d'affaires réalisé par cette société ne vient-il de l'argent public alloué par le Département du Nord au « Garage Solidaire » ?

Pis, lorsqu'on lit la fiche de présentation des prestations de la société « Inédit Conseil », un passage peut interpeller, je cite : « *En fonction des projets, Inédit Conseil s'appuie sur des consultants et des partenaires spécialisés* ». Comme exemple, précise cette fiche, « *Soufiane Iquioussen, directeur de l'association Convergences Plurielles (Garage Solidaire du Hainaut)* » ^[17] ! Par conséquent, on est en droit de savoir qui est le conseiller de qui, en vérité ? Qui est le consultant de qui ? Si comme le confirment mes sources, des prestations de Jacques Parent seraient payées, en partie, par le « Garage Solidaire » de Soufiane Iquioussen, comment se fait-il qu'« Inédit Conseil » s'appuie, même occasionnellement, sur un consultant nommé Soufiane Iquioussen ? Ce dernier serait-il effectivement un des consultants experts de Jacques Parent, rémunéré par la société « Inédit Conseil » ?

Les « mauvaises » langues diraient que cette histoire est terriblement floue. « Et quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup » comme le dit pertinemment Martine Aubry. Les « mauvaises » langues supposeraient que le système de Jacques Parent, alors conseiller général, aurait peut-être aidé Soufiane Iquioussen pour avoir des subventions publiques pour son projet « Garage Solidaire ». Et qu'après sa défaite, aux élections départementales de mars 2015, Soufiane Iquioussen aurait versé une partie de cet argent public, à titre de prestations effectives, à « Inédit Conseil ». Et que cette société aurait reversé une partie de cet argent (public) à Soufiane Iquioussen, en rémunérant ses supposées prestations de « consultant, expert » au service d'« Inédit Conseil ». Un peu comme qui dirait, un circuit intelligent de supposées « *rémunérations* » et « *rétro-rémunérations* ». C'est ce que pourraient penser les « mauvaises langues », en attendant une vraie enquête journalistique de ... France 2.

Je précise que pour cette enquête, j'ai appelé Jacques Parent, en appel masqué, pour lui poser toutes ces questions et solliciter ses explications. Il a décroché son téléphone. Je me suis présenté. Très vite, une fois mon identité dévoilé, il m'a dit qu'il s'apprêtait à rejoindre une réunion de travail. Il m'a demandé mon numéro de téléphone portable et a promu de me rappeler, après une heure. Je n'ai reçu aucun appel de sa part, comme convenu. J'ai pris mon téléphone et ai actionné mon enregistreur. Il n'a pas décroché le sien. Je lui ai donc laissé un message avec des questions précises sur ses liens, réelles ou supposées, avec Soufiane Iquioussen, sur son cabinet de conseil et sur son rôle dans le développement des garages solidaires, depuis qu'il fut conseiller général. Pour l'instant, toujours pas de rappel, donc pas de réponses. Évidemment, ses réponses seront intégrées à cet article s'il souhaite bien s'expliquer et lever tout doute. Son droit de réponse est garanti.

Bibendum de Michelin, serait-il content ?

Par ailleurs, on aurait aimé que France 2 enquête sérieusement sur l'impact réel, sur l'économie locale, de l'implantation des « garages solidaires » un peu partout. Lorsqu'ils sont gérés par des islamistes, à l'image de Soufiane Iquioussen, sont-ils un « vrai » moteur pour l'insertion professionnelle des allocataires du RSA ? Ne détruiraient-ils pas, au passage, d'autres emplois stables, dans le secteur de la mécanique automobile des alentours ? Ce sont aussi des vraies questions que posent désormais quelques acteurs du terrain. Dans le cadre de cette enquête, une source crédible m'a fait constater que depuis l'installation du « Garage Solidaire du Hainaut » à Denain, de nombreux garages ont mis la clé sous le tapis. Certains ont été forcés à réduire leurs effectifs, pour s'adapter, pour survivre. Conséquence, ils ont licencié une partie de leurs salariés. D'autres ont baissé le rideau, purement, simplement, définitivement : c'est l'histoire malheureuse de l'islamisme et son dumping sur la misère humaine.

Étonné par cette analyse qui tranche avec un certain angélisme, car, en principe, la clientèle du « Garage Solidaire » n'est pas la même que celle des autres garages. En principe toujours, pour bénéficier des services à tarif social, il faut être demandeur d'emploi de plus de douze mois dont les revenus sont inférieurs au SMIC ; ou bénéficiaire du RSA, ASS, AAH, ... ; ou accompagné par le PILE ; ou jeune de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi suivi par Pôle Emploi ou par la Mission Locale ; ou salarié des structures de l'insertion par l'activité économique. En principe l'intéressé doit produire des justificatifs de sa situation, et surtout une « *prescription* » délivrée par les administrations publiques compétentes. Ma source me confirme que ce principe ne serait pas respecté. Ce qui voudrait dire, que le « Garage Solidaire » de Soufiane Iquioussen, bénéficiant des de l'argent public et des tarifs des pièces auto à prix coûtant, pratiquerait une concurrence déloyale, en ne visant pas uniquement ceux pour qui ce projet a été pensé au départ, mais tout le monde, et devisant, au passage, le prix des réparations par deux, si ce n'est plus, selon mes témoins !

D'autres sources concordantes m'en donnent un exemple concret : Il s'avère que la « Fondation Michelin » avait offert au « Garage Solidaire » de l'islamiste Soufiane Iquioussen quelques milliers de pneus quatre-saisons, taille unique : 205/55/16. D'ailleurs, Soufiane Iquioussen en a lui-même fait état, dans un article de la Voix du Nord, datant du 29 juillet 2016, en communiquant le chiffre de 2.000 pneus ^[18]. Même si le chiffre réel, selon mes informations, serait plutôt proche du double et que le stockage de cette quantité de pneus s'est fait dans un local loué par le « Garage Solidaire », appartenant à son père ... Hassan Iquioussen. Non seulement ces pneus ne sont pas restés dans le Denais, pour bénéficier à leurs destinataires initiaux - quelques centaines de pneus ont traversé la Méditerranée pour aller en Corse - mais il semblerait que l'équipe de l'islamiste, bien qu'elle ait vendu quelques pneus à des bénéficiaires justifiant des « *prescriptions* », le reste des pneus aurait été vendu et monté de manière indifférenciée, à monsieur tout le monde, y compris à des salariés en bonne situation, ne répondant aucunement aux critères sociaux de base. Quant aux visiteurs de samedi, cela est une autre histoire !



Quelques centaines de pneus, type OSTYRNC 4 saisons, offerts par la fondation MICHELIN à ... Soufiane Iquioussen

Pour le même type de pneu, j'ai demandé le prix chez un garagiste lambda. Pour un pneu Michelin CrossClimate quatre-saisons, taille 205/55/16 monté, il faut compter un peu plus de 100€ TTC. Le « Garage Solidaire » les vend à un peu moins de 50€ l'unité. Si ce tarif est proposé à des catégories bénéficiant des « prescriptions », cela ne pose évidemment aucun problème. Mais si ce tarif, comme le confirment mes témoins, est aussi proposé au commun des mortels, parmi les personnes en activité professionnelle stable et non-précaire, cela pose d'énormes questions, liées à l'attribution de l'argent public à de tel projet, et rend plutôt crédible l'hypothèse selon laquelle le « Garage Solidaire » de Soufiane Iquioussen ne créerait pas plus d'emplois aidés, par l'État, que ce qu'il en détruirait au passage, plongeant d'autres salariés dans le chômage et la précarité. Des soupçons de la vente des pneus à la sauvette, « moyennant quelques billets sous le manteau », sont sur toutes les lèvres, ou presque. On dit que « l'argent n'a pas d'odeur » mais les pneus Michelin, si. La direction de la « Fondation Michelin » est-elle au courant de ces pratiques ?

Il était une fois une Citroën Xantia sur « Le bon coin » ...

Ce que je peux confirmer, sans aucune hésitation, c'est que le « Garage Solidaire » de Soufiane Iquioussen utilise le site commercial « www.leboncoin.fr » pour vendre des véhicules d'occasion bon marché, assortis d'une garantie de trois mois. J'ai repéré une de ces voitures sur ce site : une Citroën Xantia 1,9d ^[19]. Étrangement, le nom du « Garage Solidaire » ne figure pas sur l'annonce. La direction du garage a choisi un pseudonyme : « David ». Le prénom d'un particulier. Pour appeler « david », il faut composer le : 03.27.44.61.91, qui n'est autre que le numéro de la ligne du ... « Garage Solidaire du Hainaut ». C'est exactement ce que j'ai fait en actionnant en même temps mon enregistreur. Au bout du fil, d'abord une musique, le nom du « Garage Solidaire du Hainaut » et puis un menu pour choisir l'une des deux antennes du garage : Pour Denain, tapez la touche « 1 », pour Anzin, tapez la touche « 2 ».

J'effectue mon choix. Une tonalité durant quelques secondes. Et puis la voix d'une femme, la standardiste. J'explique l'objet de mon appel et demande de parler à « David ». Moins de dix secondes, David me répond. « *Bonjour Monsieur, ...* ». La suite est dans l'enregistrement sonore que je suis en mesure de mettre en ligne, comme pièce à conviction : Ecouter [ici](https://youtu.be/SZafIMv9tkE) (https://youtu.be/SZafIMv9tkE).

En principe, le « Garage Solidaire du Hainaut » pourrait vendre des véhicules d'occasion à des « *personnes en perspectives d'emploi et/ou de formation qualifiante ou en démarrage de contrat* ». Et ce, sous certaines conditions. Aussi, « *le garage anime(ra)it un comité d'attribution partenarial bimestriel. Les prescripteurs [services de l'État, ndlr] présentent des dossiers qui y sont évalués* ». Une habilitation des services préfectoraux de ce « comité d'attribution partenarial » semble être une condition sine qua non pour la tenue de telles réunions d'examen des dossiers. Selon mes informations, cette habilitation semble désormais suspendue. Pour en avoir la confirmation et le cœur net, j'ai appelé la sous-préfecture de Valenciennes et ai posé la question à une chef de service. Celle-ci n'étant pas en mesure de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse, elle m'a dit que bien que l'association « Convergences Plurielles » dépend de la sous-préfecture de Valenciennes, les accréditations et les habilitations, elles, dépendent de la Préfecture du Nord, à Lille.

The screenshot shows a Leboncoin.fr advertisement for a Citroën Xantia 1.9d. The ad is posted by 'david' with the phone number 03 27 44 61 91. A red circle highlights the name 'david' and the phone number. Another red circle highlights the phone number in the contact information section on the right. A black triangle with '???' is drawn over the phone number in the contact section.

Une annonce du Garage Solidaire sur leboncoin.fr, sous le pseudonyme de "david" communiquant étrangement le même numéro de téléphone du garage à Denain : 03 27 44 61 91. Ainsi, le Garage Solidaire peut-il vendre des véhicules sur Internet ? Ne doit-on pas passer par un "comité" autorisé par la sous-préfecture de Valenciennes pour contrôler l'éligibilité aux tarifs sociaux ? Quid de la TVA ?

Inutile d'aller enquêter à l'étage supérieur, puisque même avec une habilitation préfectorale du fameux « comité d'attribution », la procédure de vente des véhicules d'occasion, par le biais du « Garage Solidaire du Hainaut », n'est assurément pas respectée. Un doute ? Il suffit d'appeler David. Il vous expliquera que pour acheter un véhicule, entièrement révisé au « Garage Solidaire », aux frais de la République, il n'est pas nécessaire de présenter une quelconque attestation d'éligibilité au tarif social : une « *prescription* » en bonne et due forme n'est pas nécessaire. Comme c'est étrange ! Pas besoin, car, selon David, il n'y a « *aucune procédure* » à respecter « à

l'heure actuelle ». Il dit, je cite : « *on a eu plusieurs véhicules. On a décidé de les vendre un peu à tout le monde quoi* ». Mais qui est ce « on » ? L'État ? Le Département du Nord ? Le conseil d'administration de « Convergences Plurielles » ? Les Iquioussen & Co. ? L'on ne sait rien. Pour la caisse, David fait un effort accepte aussi le paiement en espèce. Même pour la totalité des 1.200€, et sans chèque de banque, David est prêt à faire un geste.

A défaut de respecter ladite procédure, les recettes de toutes ces ventes, en dehors du circuit normatif, sont-elles consignées quelque part ? Sont-elles déclarées ? Combien de voitures au total le « Garage Solidaire du Hainaut » a pu vendre, à des particuliers, sur « leboncoin.fr » ? Cela ne représente-t-il pas un flagrant délit de concurrence déloyale, envers des professionnelles du secteur, qui, eux, ne bénéficient pas des subventions de l'Etat ? Pourrait-on supposer que la même démarche de vente sur « leboncoin.fr » serait pratiquée, illégalement, pour la vente d'autres pièces auto ? Des pneus Michelin CrossClimate 205/55/16, par exemple ? Car qui vend une voiture révisée sur « leboncoin.fr » pourrait bien vendre d'autres pièces auto de la même manière ? « Qui vend une voiture, vend un pneu » diraient les mauvaises langues !

Quid de la TVA ? Que pensent les services préfectoraux de ces pratiques ? Et le Département du Nord ? Et la Région Haut de France ? Et la député-maire de Denain ? Et la « Fondation Norauto » ? Et la « Fondation Michelin » ? Et la « Fondation Peugeot » ? Que tous ceux qui subventionnent l'islamiste Soufiane Iquioussen et son « Garage Solidaire » ? En fait, qu'en pense France 2 ?

Baronnie socialiste du Nord : des enquêtes impossibles ?

Il y a plus de dix mois, j'ai publié ma première enquête très fouillée intitulée : « **De quoi la quenelle au Sénat est-elle le nom ?** » ^[20]. Depuis, l'alliance des frères musulmans Iquioussen avec la baronnie socialiste du Nord, surtout à Denain, n'a fait que se développer. A ma connaissance, aucune enquête judiciaire n'a été ouverte. Un ami journaliste de L'Observateur du Valenciennois, Julien Pruvost, qui avait commencé à enquêter sur toutes ces affaires et sur bien d'autres, touchant l'entourage immédiat d'Anne-Lise Dufour-Tonini - l'affaire de l'incendie de la supérette roumaine - a été très vite « placardé » par sa direction et a été affecté, depuis, au service « Sport » pour commenter les matchs de Ligue 2 de Valenciennes Football Club.

Mais les Iquioussen continuent impunément de jouer sur tous les terrains, de se lancer sur une opération nationale d'envergure, grâce à l'argent public, avec la bénédiction de leurs « amis » politiques et la complaisance de certains journalistes et rédactions du service public de l'audiovisuel : Roulez les mécaniques ! Circulez ! Y'a rien à voir ! Ceci est un fait, hélas. Le titre de cet article pouvait être aussi : « *Le garage solidaire ... des islamistes* ».



On aurait aimé que la journaliste Bérengère Bonte soit présente sur le plateau de France 2, ce soir-là, face à David Pujadas, pour lui expliquer, s'il l'ignore encore, la face cachée du projet islamiste des Iquioussen et plus globalement celui de l'UOIF. Peut-être il aurait compris que l'action des Frères musulmans dans le Nord ne devrait en aucun cas être dissociée du lobbying qatari, sur des hommes et des femmes politiques, pour « tisser sa toile » [21] et promouvoir une idéologie islamiste de rupture, profitant de la misère sociale et économique. On devrait espérer un sursaut politique, médiatique et judiciaire pour que toute la lumière soit faite sur ces nombreuses zones obscures. Car au-delà du fait, désormais établi, que l'État permet une sorte d'autonomisation financière (in-)volontaire de l'islamisme qui se développe, telle une dégénérescence cancéreuse, l'autre fait détestable, établi aussi, c'est que ces islamistes semblent être intouchables, voire au-dessus de toutes les lois de la République.

Alors que le citoyen lambda peut être inquiet pour moins que ça. Certains islamistes semblent être bien protégés. Les enquêtes les concernant, qui s'accumulent au fond de certains tiroirs, semblent être toutes bloquées pour des raisons inexpliquées. Un peu comme par le fait du prince. Comme par le fait de l'émir. Je continue de croire en cette République vivante, celle du sursaut dans l'équité, avec l'espoir que les services publics agissent enfin, et agissent vite. Force est de constater que dans d'autres affaires, rythmant hélas la campagne électorale, tous le monde s'activent. Concernant les Iquioussen, c'est un peu « deux poids, deux mesures ». On s'attendrait à ce que la

roue de la Justice tourne plus vite que la roue de la fortune. Mais, est-ce trop demander ?

Notes et références :

- [1] Voir ici : http://www.michel-lafon.fr/livre/1796-Nos_tres_chers_emirs.html
- [2] Voir ici : <https://www.amazon.fr/R%C3%A9publique-fran%C3%A7aise-du-Qatar/dp/2213702284>
- [3] Ici mon enquête le concernant, datant de mai 2016 : <http://mlouizi.unblog.fr/2016/05/09/de-quoi-la-quenelle-au-senat-est-elle-le-nom/>
- [4] Ici mon décryptage « France 2 et la fabrique des icônes islamistes 3G » : <http://mlouizi.unblog.fr/2017/01/16/decryptage-france-2-et-la-fabrique-des-icônes-islamistes-3g/>
- [5] Ici le journal de 20h du 13/03/2017 : http://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/jt-de-20h-du-lundi-13-mars-2017_2084217.html
- [6] Lire ici : <http://www.leparisien.fr/politique/moielecteur-a-denain-plongee-dans-la-ville-des-oublies-02-03-2017-6724791.php>
- [7] Voir ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id>
- [8] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/96376/article/2016-12-30/passer-de-deux-garages-solidaires-l-origine-deux-cents-55>
- [9] Lire ici : http://www.ineditconseil.fr/docs/fiche_presentation_inedit_conseil.pdf
- [10] Voir les salaires approximatifs des maires ici : <http://www.annuaire-mairie.fr/salaire-maire.html>
- [11] Voir ici : https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_d%C3%A9partemental
- [12] Voir ici : <https://www.infogreffe.fr/entreprise-societe/440309839-inedit-conseil-590202B400030000.html?typeProduitOnglet=EXTRAIT&afficherretour=true>
- [13] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/region/jacques-parent-ancien-hypermaire-de-merville-reste-ia18b47658n2927217>
- [14] Lire ici, page 38 : https://lenord.fr/upload/docs/application/pdf/2015-07/sp_15-16-17122014.pdf
- [15] Voir ici : <https://www.ashoka.org/fr>
- [16] Lire ici, page 3 : http://rtes.fr/IMG/pdf/Garage_solidaire_du_Hainaut.pdf
- [17] Lire ici : http://www.ineditconseil.fr/docs/fiche_presentation_inedit_conseil.pdf
- [18] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/region/denain-le-garage-solidaire-du-hainaut-a-vite-trouve-sa-ia15b36964n3657316>
- [19] Voir l'annonce ici : https://www.leboncoin.fr/voitures/1103325362.htm?ca=17_s
- [20] Lire et télécharger ici : <http://mlouizi.unblog.fr/2016/05/09/de-quoi-la-quenelle-au-senat-est-elle-le-nom/>
- [21] Lire ici : <http://www.lavoixdunord.fr/130095/article/2017-03-10/comment-le-qatar-tisse-sa-toile-dans-le-nord-pas-de-calais#>